ELECTIONS LEGISLATIVES DU 14 JUIN 1981 - Département du Nord - 23ème circonscription.

Jean VAILLANT
56 ans, 4 enfants
Directeur d'École retraité
Conseiller municipal P.S.U.
d'AULNOYE-AYMERIES.
Syndicaliste C.F.D.T.
Responsable national de
la Fédération Apicole
Domicilié à BOUSIES





Andrée LENOIR

49 ans, 5 enfants
Travailleuse
au Foyer
Militante du Cadre de Vie
(C.S.C.V)

Pourquoi une candidature P.S.U. ?

La victoire de Mitterrand est celle de toutes les forces qui se sont mobilisées pour le 10 mai. Faisant partie de cette majorité présidentielle, nous estimons légitime d'être représentés au Parlement. Une Assemblée qui ne serait pas représentative des différentes composantes de cette majorité renverrait aux oubliettes la possibilité d'un Gouvernement d'Union des forces populaires.
Nos députés proposeront au Parlement des mesures d'urgence :

L'ARRET TOTAL DE L'INDUSTRIE NUCLEAIRE

Pourquoi vouloir terminer le surrégénérateur de Creys-Malville alors qu'il coûte trois fois plus cher qu'une centrale normale ? C'est autant d'enlevé aux sources d'énergie renouvelables et aux recherches sur les économies d'énergie...

UNE LOI DES 30 HEURES pour les dix ans à venir

Si l'on ne veut pas qu'il y ait trois millions de chômeurs dans sept ans et afin que chacun puisse VIVRE pleinement, il faut partager le travail entre hommes et femmes. Les 35 heures tout de suite et avec le maintien du pouvoir d'achat, c'est possible à condition de s'attaquer à la hiérarchie des salaires et aux privilèges.

L'ABANDON DE LA FORCE DE FRAPPE

Mitterrand propose dix sous-marins nucléaires supplémentaires, soit autant que Giscard !! Est-ce en construisant des bombes que l'on veut construire la Paix ?
La force de frappe est contradictoire avec la conception d'une défense faisant appel à toute la population, comme cela se passe en Yougoslavie ou en Suède.
Nos députés proposeront : L'ABANDON DE LA FORCE DE FRAPPE NUCLÉAIRE mais aussi :
*UN NOUVEAU TYPE DE CROISSANCE COMPATIBLE AVEC L'ESSOR DU TIERS-MONDE.
*LA MISE EN PLACE D'UNE VERITABLE DEFENSE CIVILE
*L'ADOPTION DU PRINCIPE DE NON ALIGNEMENT SUR LES BLOCS AMERICAIN OU RUSSE

UNE REFORME CONSTITUTIONNELLE

Sur le plan constitutionnel, nos députés proposeront :
*LES REFERENDUMS D'INITIATIVE POPULAIRE
*L'ABROGATION DE L'ARTICLE 16, qui donne les pleins pouvoirs au Président
*LA PROPORTIONNELLE INTEGRALE POUR TOUTES LES ELECTIONS
*LA LIMITATION DU CUMUL DES MANDATS

Parce que l'Autogestion n'est pas seulement un surplus de démocratie mais un choix de société
Parce que les travailleurs ne sont pas chargés historiquement de faire la gestion sociale du capitalisme mais de l'abolir...

LE DIMANCHE 14 JUIN, IL FAUT VOTER POUR **UNE AUTRE SOCIÉTÉ**

LES CANDIDATS DU P.S.U. SERONT CEUX DE **L'ALTERNATIVE**

Imp. Spé. P.S.U.